



COMMUNE DE PITHIVIERS LE VIEIL

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du six septembre deux mille vingt deux

Département du Loiret

Arrondissement et canton
de Pithiviers

N° D-0047/2022

Communauté de communes
du Pithiverais

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
19	16	17

Date de la convocation : 1^{er} septembre 2022

Date d'affichage : 7 septembre 2022

Vote
Pour : 17
Contre : 0
Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-deux, le six septembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur CHALINE Philippe, Maire

Etaient présents : Messieurs et Mesdames CHALINE Philippe, Maire, LE BORGNE Guy, CHARBONNIER Martine, RIBEAUCOURT Pascal, BARBIER Marie-Claude, LAIZEAU Boris Adjoints, BELLEC David, BORE Laura, CHAVANNEAU Frédérique, COLLEAU Olivier, DEROUET Hélène, HUBEAU Alain, MENARD Éric, PERON Corinne, PERRETIN Jean-François, SURATEAU Céline

Absents excusés : Madame IVALDI Emmanuelle pouvoirs à Madame BORE Laura
Monsieur LANGUILLE François
Monsieur PELLERIN Cyril

Secrétaire de séance : Madame SURATEAU Céline

Virements de crédits

Afin de procéder au règlement de différentes factures il est nécessaire de procéder au virement de crédits suivants :

- Augmenter le compte 2151 d'un montant de 7 000 €
- Augmenter le compte 2111 d'un montant de 8 000 €
- Augmenter le compte 2313 d'un montant de 4 500 €
- Diminuer le compte 20 d'un montant de 19 500 €
- Augmenter le compte 65748 d'un montant de 1 200 €
- Diminuer le compte 6041 d'un montant de 1 200 €

Les membres du conseil municipal donnent un avis favorable aux différents virements de crédits énoncés ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

LE MAIRE,

P. CHALINE

